

CERTIFICAT VEGAN

Ce certificat est applicable à l'ensemble de nos clients, en vente directe ou indirecte.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Par le présent document, nous déclarons sur l'honneur que l'ensemble des produits et matières auxiliaires désignés ci-dessous ne contiennent aucune substance d'origine animale. Aucun produit d'origine animale n'est ou n'a été utilisé au cours de leur processus de fabrication, même en tant que matière auxiliaire non présente dans le produit final. Les substances en question ne sont pas et n'ont pas été soumises à des tests sur les animaux (conduits ou commandités par notre entreprise directement). Cela est vrai de chaque substance (ingrédient ou matière auxiliaire) prise individuellement, ainsi que du produit final.

PRODUITS ET MATIERES AUXILIAIRES CONCERNES

L'ensemble de nos produits mis sur le marché sont concernés par ce document, hormis ceux listés *.

Les informations fournies dans ce document sont réservées à l'usage interne ou à des fins de certification Vegan, elles ne peuvent en aucun cas être communiquées dans un cadre autre que celui-ci.

* Produits ne pouvant être utilisés dans le cadre de cette attestation :

Albumine d'œuf poudre, Casémix, Caséine soluble, Colle de poisson LA, Gélatine spéciale vins fins, Gélatine supérieure de Russie, Geldor, Gelfine, Gelflot, Geliclar, Greenfine XL, Ovaline, Lacticide, Killbact, Polymix, Supramix.

Canéjan : 02/02/2022

Ambre RAIBON
Responsable Qualité # Quality Manager
#Responsable de Calidad

